

LUNDI 17 NOVEMBRE 2008 - N° 19 999 - www.lefigaro.fr - France métropolitaine uniquement

## De plus en plus d'entreprises aident leurs salariés handicapés

### HANDICAP

BNP, Areva ou Thales ont créé une plate-forme d'assistance pour leur personnel handicapé, dont la semaine pour l'emploi s'ouvre aujourd'hui.

COMME dans tous les open spaces, les voix se chevauchent dans un méli-mélo d'appels téléphoniques. Seule dissonance au milieu de ce brouhaha, le silence de Christophe, l'un des dix agents qui travaillent ici, au sein de la mutuelle de BNP Paribas. Il est sourd et muet de naissance. Comme les autres, pourtant, il enchaîne les coups de fil avec les adhérents et les hôpitaux pour régler sa pile quotidien-

ne de dossiers. Une révolution, admettent ses collègues.

Depuis six mois, ce salarié de 45 ans bénéficie d'un outil qui lui permet de travailler comme les autres. À l'aide d'une simple connexion Internet, de deux webcams et d'un micro haut-parleur, il entre en contact avec une plate-forme d'interprètes en langue des signes pour une traduction instantanée à distance. Un échange si fluide que ses correspondants n'y voient souvent que du feu.

« Pour moi, c'est le même bouleversement technologique que le téléphone portable pour vous, compare Christophe, ça change la vie. » Après vingt-cinq ans de maison, c'est aujourd'hui qu'il se sent « vraiment

intégré ». Pour son entourage, c'est très net : « Il revit. » Moins isolé, plus souriant, valorisé, épanoui... les qualificatifs de ses collègues ne manquent pas. « Il est même plus productif », assure Josiane Lestoquoy, sa chef de service, qui estime ce gain supérieur à « 20 % au moins ». Pour elle, « il y a le Christophe d'hier et le Christophe d'aujourd'hui. Autrefois dans sa bulle, tributaire de ses voisins de bureau, il est désormais autonome, plus ouvert. » Corinne, une collègue, se réjouit qu'il soit maintenant « sur le même pied d'égalité que les autres ».

Comme Christophe, ils sont actuellement une cinquantaine de salariés malentendants à bénéficier de ce dispositif novateur. Bap-

tisé Tadeo, il est le fruit d'un consortium d'entreprises (Thales, Areva, EDF, Crédit agricole, SNCF, Air France...) qui « cherchaient à optimiser les conditions de travail de leur personnel sourd », résume Hervé Allart de Hees, président de Delta Process, la société qui a créé cet outil. Un « marché » prometteur puisqu'un Français sur dix est touché par la déficience auditive, et 70 millions à l'échelle européenne.

### Un simple « problème linguistique »

Limité pour l'heure aux salariés des entreprises partenaires, ce dispositif expérimental, qui devrait équiper 300 à 500 salariés en 2009, est appelé à s'ouvrir début 2010 à

toutes les entreprises qui en exprimeront le besoin. Actuellement financé par un fonds commun de 6 millions d'euros par an, ce service fera ensuite l'objet d'une facturation à l'heure qui devrait revenir à 60 euros, divisibles en minutes.

Trente-deux salariés travaillent sur la plate-forme, basée à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Pour répondre aux besoins des deux types de surdités (sourds oralisés et sourds signants), dix opérateurs, spécialisés en langue des signes et en sténotypie se partagent ces cyber-interprétations. « Dans les entreprises, la surdités doit être abordée comme un problème linguistique entre deux univers, au même titre que n'importe quel

autre souci de langue, et non comme une difficulté liée au handicap », souligne Hervé Allart de Hees. Aussi toutes les combinaisons sont-elles envisageables, et déjà envisagées par la société, pour traduire, par exemple, tout comptable ou artisan sourd qui aurait besoin de régler un problème de facture en Chine ou en Australie.

« Ce dispositif est une réponse concrète qui aide à réduire la discrimination des personnes handicapées face à l'emploi, se félicite Pierre Ricard, sourd de naissance et directeur financier de Tadeo. Si bien que les Américains nous l'envient et viennent de nous demander une présentation du projet »...

DELPHINE DE MALLEVOÛE